

**Délibération n°211217\_25**

**Séance du Conseil d'administration du 17 décembre 2021**

Nombre de membres composant le conseil (effectif statutaire) : 28  
Nombre de membres en exercice : 28  
Membres présents : 16  
Membres représentés : 4  
Quorum : 14

Pour :

**DÉCISION**

AVIS

INFORMATION

**Ecritures d'apurement de l'inventaire**

**Vu** le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;  
**Vu** l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes.

**Liste des annexes à la délibération : Liste des sorties d'inventaire au 31 décembre 2021**

Le Conseil d'administration

**DECIDE**

d'approuver les réformes et les cessions de biens mobiliers immobilisés détaillées en annexe à la présente délibération.

Abstention(s) : 0  
Votants : 20  
Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0  
Suffrages exprimés : 20  
Pour : 19  
Contre : 1

La présente délibération est adoptée.

Fait à Sevenans,  
Le Directeur  
Ghislain MONTAVON